



Peut on annuler une dette de huicier

Par **meline0800**, le **24/01/2013** à **18:10**

bonjour a tous j ai recu une dette de huicier d un montant total de 5083 eruos concernant des loyer impayer pour une maison anee 2012 je paye chez le huicier depuis le mois de decembre 2012 50e par mois au huicier jemesuis arranger avec heux. ore j ai remarquer que depuis le mois de septembre 2012 j avais saisie sur salaire sur la meme dette mais la pour une somme de 2098e qui n est pas la meme et je vien de m en rendre compte recament donc je paye 2 fois pour la meme affaire j ai donc ete voir le maire qui me loue la maison dans sa commune et qui je devais des loyer impayer il a telephoner au tresor public et aparament le tresor public doit envoyer un papier comme quoi qu il font saisie sur salaire et kil fallait que j arrete de payer le huicier donc esque le tresor public va tenir compte de leur dette a heux et vont effacer la dette du huicier ou il von rater la dette du huicier esque quelqun peut m aider car je ne c plus quoi faire merci